#1 Placer la personne au centre des actions

La personne aînée juge si l'action accomplie ou suggérée lui convient, si elle est bientraitante pour elle. Utilisée tout d'abord dans le domaine de la psychologie, l'approche centrée sur la personne vise à placer celle-ci au cœur des actions, plutôt que de se centrer sur la situation à laquelle elle est confrontée. Cette approche, possiblement la condition la plus déterminante pour favoriser la bientraitance, implique que l'on tienne compte d'un certain nombre d'éléments qui peuvent influencer les besoins et les aspirations de la personne. Placer la personne aînée au centre des actions implique qu'il faut s'adapter à ses préférences et à son rythme. Cette approche nécessite aussi que l'on soit attentif aux changements dans sa vie qui sont susceptibles d'accroître sa vulnérabilité.

Voici des exemples :

- Consulter systématiquement la personne aînée pour toute question ou pour tout choix la concernant; ne pas présumer de ce que cette dernière souhaite ou préfère.
- Aménager les horaires de travail, la gestion des repas, la routine du lever et du coucher, en tenant compte des préférences de la personne aînée, dans la mesure du possible.
- Discuter avec la personne aînée de son parcours de vie, afin de mieux la connaître.
- Considérer la personne aînée dans sa globalité, ne pas s'arrêter à son âge ou à sa condition de santé. Favoriser l'autodétermination et l'empowerment de la personne aînée afin de lui permettre de prendre en main le cours de sa vie, de faire des choix en harmonie avec ses valeurs, ses habitudes de vie, sa culture, etc.